

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES
ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
Bureau des Élections, de la Réglementation et
des Affaires Juridiques

Albi, le 10 mars 2017

Affaire suivie par : Alain ANDRE
Tél. : 05 63 45 61 37
Courriel : alain.andre@tarn.gouv.fr

**RECEPISSE DE DECLARATION PREALABLE
D'APPEL PUBLIC A LA GENEROSITE**

Le préfet du Tarn
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU l'article 3 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative notamment au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

VU l'article 1^{er} du décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

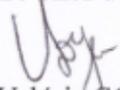
donne récépissé au Président de l'association dénommée « **Fonds de dotation Orphée** » dont le siège social est fixé, 7 avenue de Castres – 81210 ROQUECOURBE, d'une déclaration du 8 mars 2017, faisant connaître la tenue d'une campagne d'appel à la générosité publique programmée à l'échelon national pour l'année 2017.

Objectifs poursuivis : - Financer des travaux de rénovation pour l'école de musique et le musée

Période : - Du 10 mars 2017 au 31 décembre 2017

Modalités : - courrier aux donateurs, site internet, presse.

Pour le Préfet et par délégation,
Le chef de bureau



Valérie SOYER